



14ème législature

Question N° : 67509	De M. Christian Estrosi (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Numérique		Ministère attributaire > Numérique
Rubrique >informatique	Tête d'analyse >sécurité	Analyse > libertés fondamentales. rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 28/10/2014 Question retirée le : 05/04/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur les propositions formulées par le Conseil d'État sur le numérique et les droits fondamentaux. Il lui demande de quelle façon elle compte définir les obligations des plateformes envers leurs utilisateurs qui découlent du principe de loyauté.